

**ASSEMBLÉE NATIONALE**8 décembre 2025

---

PRENDRE DES MESURES D'URGENCE CONTRE LA VIE CHÈRE EN OUTRE-MER DANS  
LE SECTEUR DES SERVICES - (N° 2196)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 14

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Naillet

-----

**ARTICLE 3**

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« constant »

le mot :

« identique ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.